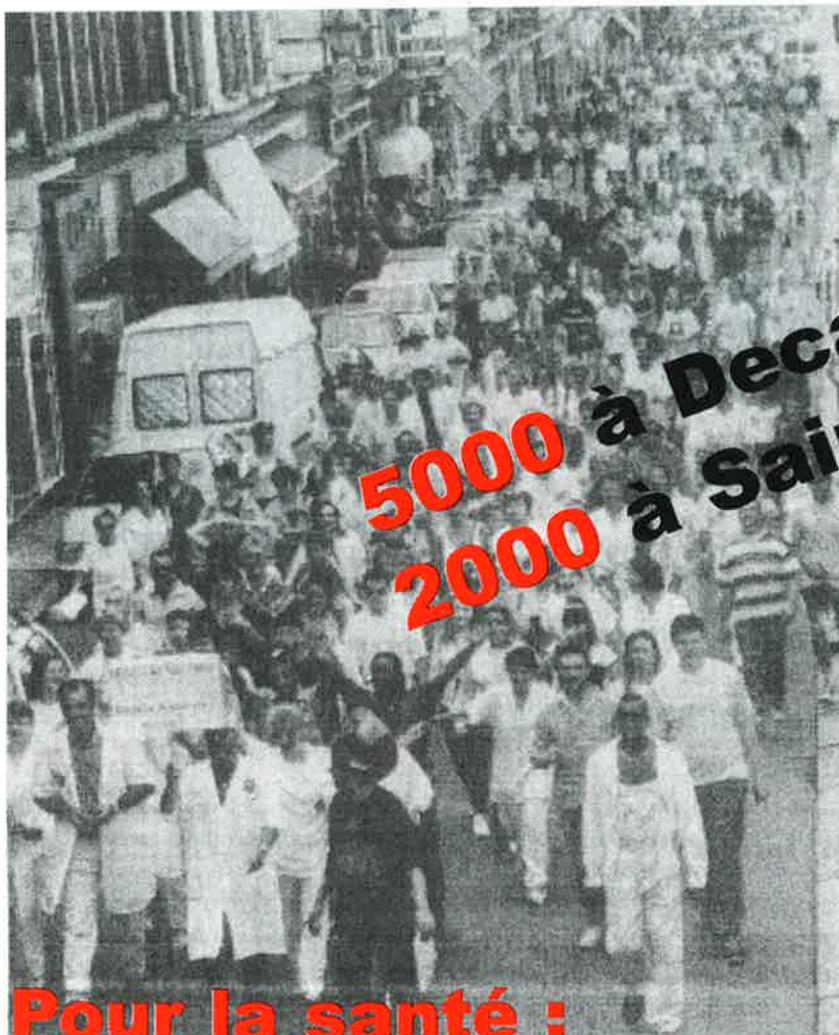


Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



5000 à Decazeville
2000 à Saint Affrique

Photo La Dépêche

Pour la santé :

une mobilisation exceptionnelle !

Sommaire

N° 123 - JUIN 1999

Bourse du Travail
19, Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc

n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :

Martine BERNARD

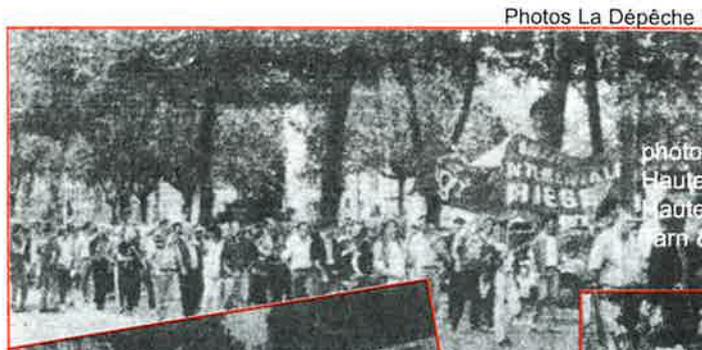
tél. 05 61 23 35 52 - fax 05 61 21 06 67
CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

- | | | |
|-----------------------------|--|------|
| ■ Vos luttes dans la région | | p. 2 |
| ■ Edito | <i>A la conquête de forces nouvelles</i> | p. 3 |
| ■ CESR | <i>contrat de plan état/région, le mouvement social a son...</i> | p. 4 |
| ■ Dossier | <i>Schéma régional d'organisation sanitaire 1999/2004</i> | p. 5 |
| | <i>Les maternités</i> | p. 6 |
| | <i>Le bassin clame son envie de vivre</i> | p. 7 |
| | <i>Les urgences</i> | p. 8 |
| ■ Métallurgie | <i>Syléa Cahors : lutte au féminin</i> | p. 9 |
| ■ Syndicalisme | <i>colloque régional "femmes et syndicalisme"</i> | p.10 |
| ■ Brèves | | p.11 |

Vos luttes dans la région

Semaine d'action

Semaine d'action unitaire à l'appel CGT CFDT, CGE, CFTC du 25 au 29 mai, de nombreuses initiatives ont eu lieu dans les départements de notre région. Plusieurs arrêts de travail dans le secteur privé, dans le secteur public EDF PTT. Rassemblements et manifs :



photos Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn & Garonne



Et puis à Auch 150 personnes, Rodez 100, Cahors, Albi 250 personnes se sont également rassemblées à l'appel des organisations syndicales. ■

Alstom Tarbes

Depuis quinze jours, les salariés de l'Alstom Tarbes sont en lutte à l'appel de la CGT CFDT, CGC, pour l'emploi et contre le projet d'externalisation de dix secteurs d'activités ou de services de l'entreprise.

Ce projet est porteur de graves conséquences sur l'emploi, les acquis sociaux, le braçage du savoir faire, et déjà d'autres secteurs d'activités sont sur la sellette, ce serait un coup dur pour l'entreprise mais aussi pour le devenir industriel et économique des Hautes-Pyrénées.

Les salariés avec leurs organisations syndicales veulent une organisation du travail et de la vie qui permettent à tous d'envisager son avenir et pourquoi pas celui de leurs propres enfants.

Depuis le 20 mai, différentes initiatives ont lieu sur le site et à l'extérieur avec une participation massive de 600 à 700 salariés, notamment le 27 mai lors du débrayage à l'appel de la CGT, CFDT, CGC. ■

France Télécom Lot

Deux arrêts de travail les 27 et 28 mai suivis à près de 100 % des techniciens de France Télécom de Cahors, ont permis d'obtenir un rappel de salaire de 800 francs qu'ils réclamaient. ■

Carmaux

Le 1^{er} juin, 300 personnes ont manifesté à Carmaux, à l'appel de la CGT, les commerçants ont baissé leur rideau, faisant ville morte, suite à l'annonce de la restructuration de l'entreprise Auro, avec plus de 100 emplois menacés. Dans le même temps, des propositions de réindustrialisation du bassin durement frappé par la fermeture de la Découverte, ont été rendues publiques. ■

Sans-papiers

Après 36 jours de grève de la faim, les sans-papiers de Toulouse dont la demande de régularisation a été refusée ont suspendu leur mouvement à l'annonce de l'ouverture des négociations avec le Préfet, qui s'est engagé à réexaminer leur situation. ■

■ A la conquête de forces nouvelles



Jésus Rubio
Secrétaire général UD 31

La campagne confédérale de syndicalisation bat son plein.

Décidée par le 46^{ème} congrès, (et c'est un acte de congrès suffisamment rare pour que son importance mérite d'être soulignée), lancée par la réunion de la CE confédérale de

mars, concrétisée par la réunion le 7 avril des six fédérations de plus de 40 000 adhérents et des seize UD de plus de 10 000 adhérents, elle se répand maintenant dans les UL, les UD, les entreprises et services...

L'enjeu vaut qu'on s'y arrête. Il est indéniable depuis maintenant plusieurs mois et plus encore depuis la tenue de notre congrès confédéral, que les salariés approuvent un regain d'intérêt pour l'action syndicale, et en particulier pour l'action de la CGT. Peut-être l'idée est-elle en train de renaître, qu'aucune forme de délégation de pouvoir ne peut efficacement répondre aux besoins et aux aspirations des salariés de ce pays... Certes, le mouvement est encore timide ! Mais il est bien là : pour la première fois depuis des années, la CGT enregistre, au niveau national, une progression en nombre d'adhérents, et en nombre de bases nouvelles créées.

Question : comment devons-nous procéder, dans chacune de nos organisations, pour aller au devant de ce regain d'intérêt, pour devancer, pour adopter, en la matière, une attitude offensive, à l'inverse de celle qui consistait à attendre que les salariés viennent nous voir (en sachant que la plupart ne le feront que très difficilement, puisque 70 % d'entre eux ne sont jamais en contact avec un militant de la CGT) ?

Répondre à cette question peut paraître simple. Dans la réalité militante quotidienne, cela ne l'est pas. Ici, la négociation sur la RTT dure depuis des semaines, avec tout le travail d'implication des salariés eux-mêmes, que fait le syndicat. Concrètement, la question de l'adhésion, on n'a pas le temps de la poser.

Ailleurs, on a bien réalisé un nombre important d'adhésions, mais on n'a pas pu s'occuper d'intégrer les nouveaux venus. Plusieurs d'entre eux se sont éloignés du syndicat. Ailleurs encore, une petite base a été créée, mais la direction a immédiatement licencié tout le monde. On est devant les prud'hommes, mais la base n'existe plus...

En fait, le développement de nos forces recouvre toute une série d'autres préoccupations, qui sont la vie même d'une organisation CGT : nos directions syndicales sont-elles organisées de telle sorte que le renforcement soit bien une affaire collective ? Le syndicat participe-t-il à la vie de l'UL, pour pouvoir s'inscrire dans un plan de parrainage ? Avons-nous prévu, dans notre entreprise, un minimum de "formation d'accueil" en direction des nouvelles et des nouveaux ? A l'occasion d'une lutte, veillons-nous à faire le lien entre action revendicative, et syndicalisation ?..

Tout cela ferait beaucoup de questions à régler, s'il n'y avait pas, au bout du compte, une certitude : la CGT est entrée globalement dans une phase de redressement du niveau de ses forces organisées. Il appartient à chaque militant, à chaque militante, à chaque organisation, de transformer ce redressement en une véritable conquête, en un véritable décollage. ■

22 juin 1999

■ Contrat de plan Etat/Région

Le mouvement social a son mot à dire !

Avec la réunion délocalisée du Conseil Économique et Social (CESR) à Tarbes le 10 mai 1999, des délégations de salariés de Midi-Pyrénées ont exprimé leur réserve sur le 4^{ème} contrat de plan État/Région. Cette initiative a permis d'influer sur l'avis émis par le CESR.

Le bilan de cette journée d'action à l'appel de la CGT constitue un moment fort du processus, et a rencontré un large écho dans l'opinion.

En partant de la non prise en compte des expressions, aspirations exprimées dans les consultations décentralisées du CESR, le Comité régional avec les élus CGT au CESR s'était fixé deux objectifs pour l'action du 10 mai à Tarbes :

◆ Le premier étant de sensibiliser tous les syndicats de profession avec les Unions départementales sur les enjeux politiques du contrat de plan État/Région. Il nous semble important que les orientations définies par l'État et la région, soient mieux prises en compte dans le mouvement revendicatif. Les orientations et les choix économiques et sociaux des élus politiques engagent la région pour six ans avec l'État. Ces décisions concernent tous les salariés dans les différents secteurs d'activité, car elles

vont avoir des conséquences sur leur avenir, d'où la nécessité du rassemblement à Tarbes.

◆ L'autre objectif, faire en sorte que les exigences, les aspirations des salariés, soient prises en compte dans le cadre de l'aménagement du territoire. Notre organisation syndicale considère que l'avenir de la région ne concerne pas qu'une certaine élite, et que les populations ont leur mot à dire. De plus, cette mobilisation a démontré vis à vis de l'opinion, notre volonté de pérenniser les sites industriels régionaux en marquant nos exigences sur l'arrêt des suppressions d'emploi.

Même si dans son contenu, l'avis du CESR se situe dans la continuité d'une politique libérale, les amendements de la CGT ont été intégrés dans celui-ci, ce qui a permis de modérer l'approbation du CESR sur les choix faits dans le contrat de plan État/Région.

Quoi qu'il en soit, le bilan positif de cette action a bousculé des habitudes. Nous avons fait la démonstration d'une réelle prise en compte par le mouvement social des choix politiques de la région. Ce n'est qu'un début, cela doit nous encourager à coordonner et développer nos luttes. ■

Maurice GUICHE
Groupe CGT au CESR

C'est d'ici le mois de juillet que les choix définitifs du contrat de plan Etat/Région seront arrêtés entre le Conseil régional et l'Etat.

On sait déjà que l'enveloppe globale qu'y consacrerait l'Etat, est de 105 milliards de francs pour l'ensemble des régions.

En Midi-Pyrénées, dans le précédent plan, l'Etat avait consacré 7.1 Milliard de francs. Les choix définis par la Région et l'Etat vont donc se traduire de manière concrète. Les aspirations exprimées lors des consultations organisées par le Conseil régional souvent interpellé par les salariés en lutte (Syléa 46, Auch, etc.) auront-elles infléchi les orientations définies au regard des réserves que nous avons exprimé concernant le développement économique et l'emploi ? Ce n'est pas sûr...

En effet, la moitié des crédits du contrat de plan sera consacrée aux transports, avec certes une priorité aux transports collectifs et un rééquilibrage rail-route, mais un engagement financier qui reste modeste !

C'est dire que nous avons encore plus besoin que nous réintégrions la dimension du territoire dans notre démarche revendicative... ■



*Plus de 300
personnes se sont
rassemblées à Tarbes*



■ Schéma régional d'organisation sanitaire 1999-2004

Déclaration du Comité régional CGT Midi-Pyrénées

Le 18 juin 1999 le Comité régional d'organisation sanitaire (CROSS) doit adopter définitivement le schéma régional d'organisation sanitaire (SROS). Ce schéma prévoit l'organisation et la planification de l'offre de soins en Midi-Pyrénées.

La logique qui prédomine dans ce schéma est connue. Elle s'inscrit dans une démarche de rationalisation et de

Cela n'est pas suffisant pour les dirigeants de l'agence régionale d'hospitalisation, mise en place par Juppé, qui envisagent pour le prochain schéma (1999-2004) la suppression de trois nouvelles maternités, celles de Decazeville, Gourdon, et une à Auch ; d'autres sont en sursis, comme Moissac. **Pourtant avec 27000 naissances chaque année en Midi-Pyrénées, les besoins sont importants et nécessitent de mettre à disposition des usagers des moyens modernes pour mieux naître en Midi-Pyrénées.**

Les urgences seraient soumises à une profonde réorganisation sans moyens supplémentaires. Actuellement 44 communes de Midi-Pyrénées disposent d'un service public d'urgence, 25 d'un service privé d'urgence, **dans le schéma ce ne sont plus que 26 agglomérations qui disposeraient de services d'urgences alors que les besoins augmentent.**

dénoncent la logique et les orientations contenues dans ce schéma dit de deuxième génération. Au moment où s'élaborent les choix d'aménagement du territoire et du contrat de plan Etat-Région qui plaide en faveur d'un rééquilibrage de la région, c'est le contraire que préconise le SROS ! Si ces choix s'appliquaient, non seulement ils aggraveraient la désertification rurale dans notre région, mais sans moyens supplémentaires dégagés, et avec, au contraire, une restriction budgétaire au niveau des établissements publics, c'est la qualité des soins qui serait une nouvelle fois gravement détériorée !

Les personnels de ces établissements comme au CHR de Toulouse agissent depuis des mois pour obtenir une rallonge budgétaire.

Nous sommes opposés à ce schéma, il doit être réexaminé !

Le 18 juin 1999, toutes et tous, en lutte depuis des mois, verront le moyen d'exprimer une nouvelle fois ces exigences, pour qu'elles soient prises en compte, dans un schéma qui réponde véritablement aux besoins de la population, des personnes, **c'est pourquoi le Comité régional CGT Midi-Pyrénées vous invite, là où c'est possible, à constituer des délégations porteuses de ces aspirations qui se rassembleront le 18 juin devant la Préfecture de Toulouse à 14h30 au moment de la réunion du CROSS.** ■

“ Nous sommes opposés à ce schéma, il doit être réexaminé...”

maîtrise des dépenses de santé que nous combattons avec les milliers de salariés de la santé, les usagers, la population qui ne cessent d'agir pour défendre l'égalité d'accès à des soins de qualité, de proximité dans le cadre du service public sur tout le territoire régional.

Cette logique a conduit au cours des cinq dernières années (1994-1999) de la mise en œuvre du précédent schéma, à la suppression notamment de 10 maternités dans notre région.

Les personnels de santé, la population refusent ces diktats comme à Decazeville où des milliers de personnes se sont rassemblées une nouvelle fois le 2 juin 1999 et expriment leur volonté de sauvegarder la maternité, l'hôpital et les activités sur l'ensemble du bassin !

De même que les États généraux de santé où se sont exprimés les besoins de santé, de nouveaux financements pour dégager une politique répondant aux besoins, contredisent et

Toulouse, le 8 juin 1999.

■ Les maternités

Les grandes orientations de SROS sont fixées autour de cinq thèmes :

- Mieux naître en Midi-Pyrénées
- Les urgences
- Le cancer
- Les soins de réadaptation
- La chirurgie ambulatoire

Élaboré sans une évaluation du précédent SROS, qui se fixait comme objectif de supprimer 5600 lits en Midi-Pyrénées, le

schéma proposé pour la période 1999-2004 s'élabore dans un paysage sanitaire profondément modifié et ce, malgré les luttes des usagers, de la population.

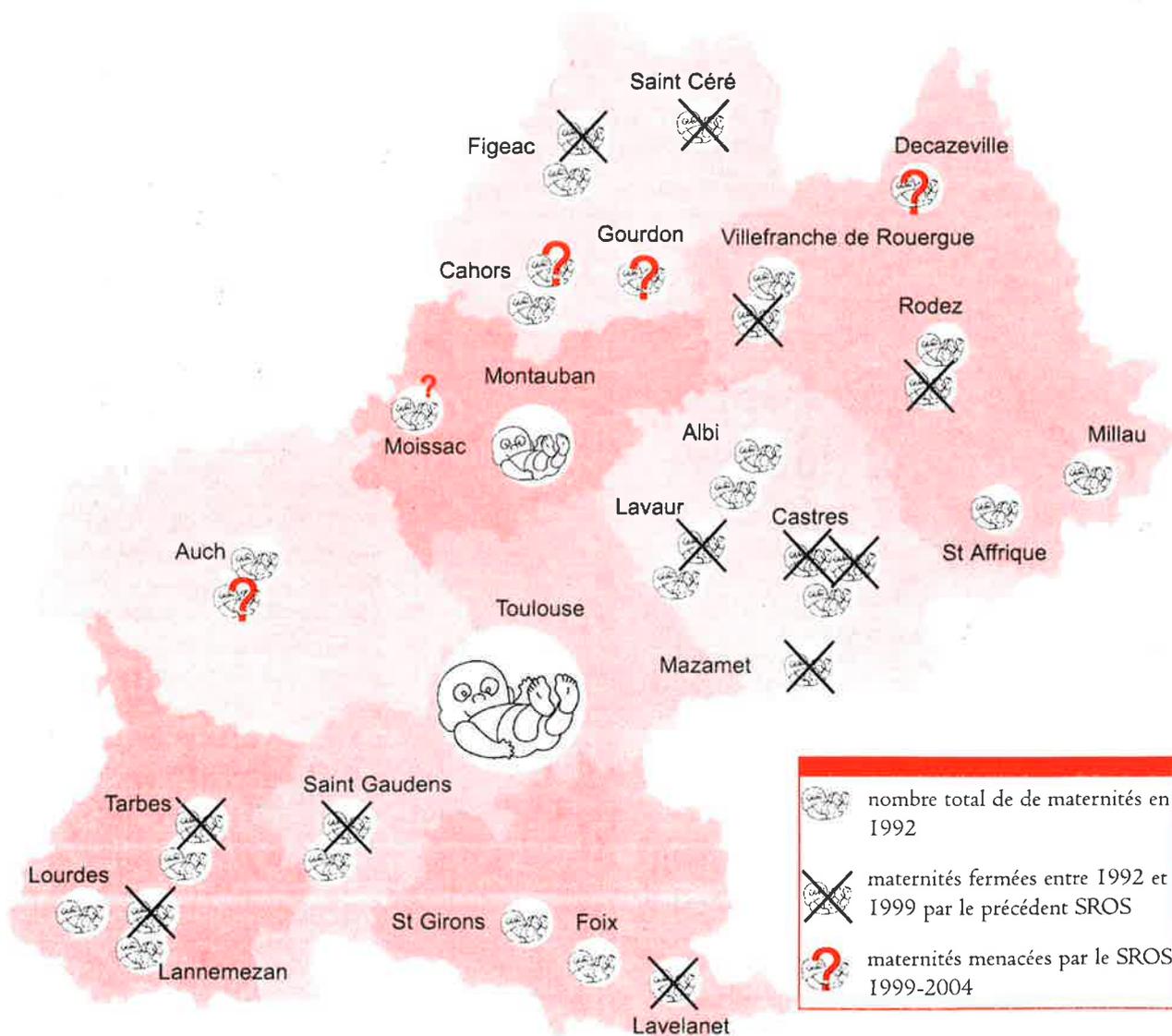
Ainsi en 1992, Midi-Pyrénées disposait de 48 maternités, dont 19 effectuaient moins de 300 accouchements par an, pour un nombre total de 27000 naissances.

En 1999, pour un nombre de naissances identiques, Midi-Pyrénées ne dispose

plus que de 38 maternités dont 7 effectuent moins de 300 accouchements.

Le prochain schéma vise la suppression de 3 maternités, au nom des normes de sécurité qui servent ici d'argument à la rationalisation et à la maîtrise comptable des dépenses de santé.

Lors de la séance du CROSS du 18 juin, l'avis sur ce point a été : 22 voix pour, 3 contre (dont 2 CGT), et 4 abstentions.



■ Le bassin clame sa volonté de vivre



Barrages, rassemblement de milliers d'habitants de blanc vêtus, blocage des grandes surfaces, le Bassin a de nouveau montré une mobilisation et une unité sans faille pour défendre sa maternité et sa volonté de renaître...

«**N**ous sommes tenaces et déterminés. Nous avons manifesté plusieurs fois et nous manifesterons encore jusqu'à ce que le gouvernement nous écoute ». Ainsi s'exprimait le porte-parole du collectif « Tous ensemble » devant des milliers de manifestants pour la plupart vêtus de blancs. Près de 5.000 personnes selon les organisateurs,

2.500 selon les renseignements généraux. Une chose est sûre, la mobilisation et la détermination sont restées très fortes pour défendre une maternité désormais symbole d'une volonté de faire renaître le Bassin. L'unité des syndicats, des politiques, des catégories socio-professionnelles est elle aussi restée sans faille. Même les forces de l'ordre, police et gendarmerie, avaient mar-

qué leur solidarité en arborant de discrets rubans blancs à leurs rétroviseurs.

Train bloqué à Viviez

Les actions avaient débuté en fin de matinée avec la mise en place de trois barrages filtrants. A Firmi, les manifestants avaient posé un drapeau de la Découverte de Cerles avec cette banderole : « Avec nous, poussez, poussez, pour sauver notre maternité ». A Viviez, le train de 13 h 05 en provenance de Capdenac a été bloqué durant près d'un quart d'heure tandis que les infirmières distribuaient des tracts aux voyageurs. A Aubin enfin, le barrage avait été placé sous le viaduc. Des barrages levés vers 15 h 30.

Peu avant 16 heures, la quasi totalité des commerçants ainsi que plusieurs services publics baissaient leur rideau. De nombreux préavis de grève avaient aussi été déposés dans la plupart des entreprises du Bassin.

Ville morte

Sur le rond-point de la Vitarelle, devant la foule et la plupart des élus du grand Bassin, une motion rédigée par le collectif et destinée à Lionel Jospin a été lue, résumant les revendications. Le train de mesures annoncé en février « est nettement insuffisant » et appelle « un plan global » incluant « le maintien et le développement des services publics, la consolidation des ac-

tivités publiques et privées, l'engagement d'une véritable réindustrialisation ».

Les manifestants se sont ensuite dirigés spontanément à travers la ville vers le plateau supérieur pour bloquer les entrées des quatre grandes surfaces (seul Sport 2000 avait baissé le rideau) qui étaient restées ouvertes provoquant la colère des manifestants. Après l'ambiance bon enfant de l'après midi, une certaine tension s'est installée mais les manifestants se sont dispersés au bout d'une demi-heure sans incident.

Lire également
page Decazeville.

Y. G.

Barrages, rassemblements de milliers d'habitants de blanc vêtus, blocage des grandes surfaces, le Bassin a de nouveau montré une mobilisation et une unité sans faille pour défendre sa maternité et sa volonté de renaître...

■ Les urgences, la transfusion sanguine

Les urgences subissent une réorganisation en profondeur, là aussi sans moyens financiers, ni personnels supplémentaires.

Pourtant l'accès des usagers aux services d'urgence augmente chaque année de 5 %.

Comme les maternités, la sécurité et la qualité de la prise en charge sont les arguments principaux à cette réorganisation. Enfin, le critère du temps d'accès acceptable à un service d'urgence de 45 minutes est devenu la norme.

L'offre de services d'urgence actuelle en Midi-Pyrénées :

Offre publique : 44 communes

Offre privée : 25 communes

La réorganisation des urgences aboutira à trois types de services d'urgence :

- Le service d'accueil des urgences
- L'unité de proximité
- Le pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences.

Le schéma prévoit 9 services d'accueil d'urgence, pour les principales villes de chaque département et 17 unités de proximité dans les villes moyennes.

Réalisé sans moyens supplémentaires, il est proposé de créer des équipes intégrées commune à plusieurs sites, et intervenant sur plusieurs sites...

Cette réorganisation rencontre une opposition forte, lors de sa séance du 18 juin, le CROSS a émis un avis défavorable par 11 votes pour, 13 contre et 5 abstentions. ■

I GIP : Groupement d'Intérêt public

Transfusion sanguine

L'organisation de la transfusion sanguine a subi des modifications et des réorganisations brutales notamment en 1993, où le nombre de centres est passé de 180 à 43 établissements de transfusion sanguine.

En Midi-Pyrénées, la transfusion sanguine est organisée en GIP¹ le statut du personnel est de droit privé. Une nouvelle réforme de la transfusion sanguine est engagée depuis le 1^{er} juillet 1998. L'objectif affiché "le renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme" mais également l'impératif d'une gestion financière rigoureuse et d'économie d'échelle clairement énoncée !

Cette réforme s'appuie sur la transformation de l'Agence française du sang en Etablissement français du sang et la révision des schémas territoriaux d'organisation de la transfusion sanguine qui devrait être mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2000.

Ces schémas auront pour objectif la répartition géographique des établissements, ainsi, il est proposé la transformation, par le regroupement, des 43 établissements en 14 établissements régionaux de transfusion sanguine, dont le statut juridique sera également modifié.

La décentralisation des sites de collecte et de distribution et la concentration des plateaux techniques accompagnent cette modification.

Ainsi, serait créé un établissement régional regroupant une grande région Midi-Pyrénées-Languedoc plus le Lot-et-Garonne soit 14 départements, un seul plateau technique serait maintenu : la proposition de Montpellier est avancée.

Les personnels mais aussi les médecins du CRTS de Toulouse s'inquiètent et s'opposent à cette réorganisation et de ses conséquences au plan social, humain :

- ❖ Redéploiement et requalification pour les personnels déjà durement touchés en 1993
- ❖ Perte du métier, du savoir-faire, conditions de travail dégradées
- ❖ C'est aussi l'atteinte de la dynamique scientifique transfusionnelle qui existe à Toulouse et en Midi-Pyrénées

Ils proposent le maintien dans l'inter-région de deux plateaux techniques (Montpellier, Toulouse).

Les personnels, à l'appel des syndicats CGT, CFTC, FO étaient en grève le 27 mai 1999, ils seront à nouveau mobilisés le 29 juin 1999 au moment de la réunion de la commission d'organisation de la transfusion sanguine (COTS) qui doit émettre un avis sur le futur schéma territorial. ■

■ Sylea Cahors : Lutte au féminin

Les salarié-es, principalement des femmes de Sylea, filiale du groupe Labinal implantée à Cahors depuis une trentaine d'années, ont débrayé le 31 mai 1999 à l'appel des syndicats CGT, CFDT, soutenues par un rassemblement de délégations venues des différents sites de la région, des UD CGT et CFDT. Elles ont interpellé le Président du conseil régional, présent ce jour-là à Cahors pour discuter du contrat de plan Etat-Région.

Elles ont déclaré notamment :

(EXTRAITS)

Nous y fabriquons des câblages électriques automobiles. Notre client sur Cahors est Peugeot-Citroën.

Dans les années 80, l'effectif de Sylea Cahors était d'environ 650 salarié-es.

Aujourd'hui, la politique de délocalisation de nos directions, menée délibérément depuis une dizaine d'années, dans le but de casser les emplois sur les sites français a conduit à une baisse très importante des effectifs (1850 salariés en France, plus de 10 000 à l'étranger). Cette baisse se poursuit par le biais de licenciements économiques individuels. La part d'heures directes délocalisées a été de 43 % en 1998. (Elle devrait passer à 53 % en 1999).

Pendant des années, Sylea a bénéficié de l'aide de l'état par des subventions de chômage partiel, afin de soi-disant

maintenir l'emploi. En fait, cela a permis de faciliter l'implantation des usines à l'étranger. Il ne reste plus à l'heure actuelle que 348 salarié-es dont 300 femmes sur le site de Cahors.

Pourtant, Sylea fait de gros bénéfices... Son chiffre d'affaire a progressé de 4,7 % au cours du premier trimestre 1999. Depuis quelques mois, suite au refus de la DDTE d'indemniser le chômage partiel, l'usine de Cahors a retrouvé une pleine charge de travail avec même quelques heures supplémentaires.

Donc, du travail, il y en a, si tant est que notre direction veuille nous en donner. Les directions de Labinal et de Sylea, suppriment des emplois dans les usines de câblages françaises et ont évoqué par la bouche de M. François, PDG de Sylea lors du dernier CCE de décembre 1998 la possible fermeture d'un site en France.

A Sylea Cahors, tout nous laisse penser que nous sommes au bord du précipice.

.../...

Si les délocalisations se poursuivent et s'amplifient, la pérennité des sites français et en particulier celui de Cahors, apparaît très compromise.

La CGT refuse de croire à la fatalité, et veut être force de propositions.

Aujourd'hui des solutions existent pour redonner un avenir à l'usine de Cahors.

Le personnel et le syndicat CGT de Sylea Cahors considèrent que notre usine dispose d'atouts importants qu'il convient de valoriser.

Au premier rang les salarié-es et leur savoir-faire (trente ans de fabrication). Ce savoir-faire pourrait nous permettre de nous spécialiser dans le lancement de nouvelles fabrications. Nous pourrions envisager sur notre site, en complémentarité avec le câblage automobile, une diversification de nos activités dans l'aéronautique, le ferroviaire, la connectique...

Il faut embaucher pour rajeunir les effectifs de Cahors, redonner à l'établissement des services méthodes et maintenance conséquents.

La direction de notre groupe doit sans tarder ouvrir de réelles négociations sur la réduction du temps de travail à 35 heures. ■

Michèle MUNTE

Syndicat CGT Sylea



■ Colloque régional "Femmes et syndicalisme"

Sinscrivant dans les orientations de l'Institut national d'histoire sociale, qui a retenu ce thème d'études et de recherche pour 1999, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées et l'Institut régional d'histoire sociale, co-organisent un colloque régional le 26 octobre 1999 sur le thème "Femmes et syndicalisme".

Ce colloque rassemblera des universitaires, historiens-nes, des sociologues, des syndicalistes qui interrogent les relations entre les femmes et le syndicalisme, dans une approche historique et une dimension régionale. La journée s'articulera autour de deux principaux thèmes :

Thème 1

Comment le syndicalisme prend-il en compte les traits particuliers de l'activité féminine ?

Malgré la crise économique, les femmes continuent de s'engager durablement dans l'activité professionnelle, réaffirmant le fait que cette dernière s'associe à un certain nombre d'acquis sociaux. Parallèlement, leur accès à l'emploi et leurs conditions de travail témoignent de la persistance d'une domination de sexe. Or, en globalisant son action en direction de la catégorie générale des "travailleurs", le syndicalisme passe souvent sous silence les réalités de travail qui caractérisent la composante féminine du salariat.

Sur la base d'exemples puisés dans l'histoire locale et de témoignages de salarié(e)s du secteur industriel et tertiaire, il s'agit de préciser comment le syndicalisme peut s'engager dans une construction sexuée de la revendication et favoriser ainsi l'exercice par les femmes de leur citoyenneté économique dans l'entreprise. ■

Thème 2

Quelle est la place des femmes dans le syndicalisme et comment celui-ci intègre-t-il les femmes salariées, syndiquées, militantes, dans son fonctionnement quotidien ?

Si l'on se réfère à l'histoire, les relations des femmes au syndicalisme montrent un certain nombre d'oppositions, de décalages, de réserves réciproques... Ceci dit, les femmes se sont engagées très tôt dans l'action syndicale et de nombreuses figures féminines ont jalonné et jalonnent l'histoire du mouvement social.

De nos jours, même s'il existe des avancées, la sous-représentation quantitative et qualitative des femmes aux différents niveaux de la structure syndicale, pose le problème de leur participation équilibrée à une instance qui contribue au fonctionnement démocratique de notre société.

Dans une perspective pragmatique, on se demandera comment le syndicalisme peut, relever le défi majeur d'une mixité véritablement égalitaire. ■

Europe & CSI

Comité syndical inter-régional

A l'occasion de l'entrée de la CGT à la CES, nous avons reçu des témoignages de sympathie de la part de nos camarades des CC.OO de Catalogne, d'Aragon.

Les organisations syndicales régionales qui ont une frontière avec un pays européen se retrouvent au sein d'un organisme transfrontalier dont s'est doté la CES, le comité syndical inter-régional. En conséquence les comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées vont intégrer le CSI Pyrénées-Méditerranée commun aux deux régions françaises et à la Catalogne dont sont déjà membres pour la Catalogne CC.OO et UGT, pour les deux régions CFDT et

FO.

L'objectif de ce CSI, notamment est de veiller et de favoriser les droits des salarié-es transfrontaliers français, espagnols.

Un travail en commun est engagé avec nos camarades du Languedoc-Roussillon qui doit se concrétiser par une rencontre le 6 juillet à Balaruc des deux comités régionaux avec Jack Potavin (secteur régions) Joël Decaillon (secteur Europe). L'importance de ce travail et de notre participation au CSI n'échappera à personne !

En effet, au lendemain des élections européennes qui ont connu un taux d'abstention record, nous avons besoin de revenir sur les conditions dans lesquelles l'Europe se construit et la façon dont les populations la vivent. ■

Les cinq de Rodez

Chacun, chacune a en mémoire l'élan de solidarité de tous les électriciens et gaziers, actifs et retraités du pays, de tous les salariés et retraités de Midi-Pyrénées et bien sûr des Aveyronnais permettant une mobilisation de 10 000 personnes, qui a empêché la Direction d'aller au bout de sa demande.

Pourtant, nos camarades ont été lourdement sanctionnés en novembre 1993 : moins 800 francs par mois pour J.A. Bessière, moins 400 francs par mois pour Ph. Bessière, B. Lovato, A. Puech. Quant à J.M. Sanchez relaxé au pénal, c'est huit ans sans promotion, sans avancement, sans poste.

Le 9 juin 1997, par son jugement, le Tribunal des prud'hommes demandait la réintégration dans leurs droits de nos quatre camarades.

Fidèle à sa stratégie de management par la peur, la direction a refusé ce jugement et a fait appel.

La Fédération de l'Énergie CGT, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées, l'UD CGT de l'Aveyron appellent à faire du **16 juin 1999** une journée de solidarité pour les cinq de Rodez, pour tous les sanctionnés mais aussi une journée de conquête pour qu'une vraie démocratie se développe dans toutes les entreprises. ■

Mémoire

Un colloque sur l'unité syndicat organisé par l'Institut d'histoire des cheminots de Midi-Pyrénées rassemblait plus de 120 personnes à Varilhes. Il a permis de rendre hommage en présence de Georges Séguy, Président de l'Institut d'histoire sociale de la CGT, à Marcel Bergé, cheminot, à l'occasion du 100e anniversaire de sa naissance, artisan inlassable de l'unité syndicale. Il joua un rôle important pour la réunification de la CGT en 1936. ■

Une amicale réception à l'UL de Castres s'est déroulée en présence de l'attaché d'ambassade de Cuba et du Secrétaire général de l'UCR CGT. Il s'agissait de remettre une collecte de plusieurs milliers de paires de lunettes, collectées par nos camarades retraité-es, nettoyées, réparées, par les jeunes du lycée Anne Vaute, avec lequel une convention de partenariat avait été signée pour ce projet. ■

Solidarité Cuba

Sabine, 31 ans
Villeurbanne
Infirmière
et dirigeante sportive



c'est moi, c'est nous.

« Des syndiqués qui comprennent chacun pour un, qui discutent et décident ensemble du syndicat qu'ils veulent. »

